



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MARDI 26 NOVEMBRE 2024

AU LOCAL 101 DU BÂTIMENT BORÉAL

Sont présents :

Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants
Mme Marie-Christine Bergeron, directrice adjointe (visioconférence)
Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents
Mme Julie Cayouette, représentante des enseignants
Mme Martine Dion, représentante du service de garde
M. Jean Drouin, représentant des parents
M. Claude Martin, représentant de la communauté
Mme Divine Ndayisenga, représentante des parents (Visioconférence)
Mme Annick Ntareme, représentante des parents (Visioconférence)
Mme Judith Paquette, représentante du personnel de soutien
Mme Geneviève Péloquin, représentante des parents
Mme Nadine Tremblay, directrice

Sont absent(e)s :

Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel

Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)

Monsieur Jean Drouin souhaite la bienvenue aux membres et présente la nouvelle direction en place. Après constatation du quorum, il déclare la séance ouverte à 19 h 08.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance. En raison d'un changement de modalité de rencontre en format hybride, le lieu de rencontre a dû être modifié pour le local 101.

CE-24-25/13 Il est proposé par Mme Julie Cayouette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 22 octobre 2024

Au point 8, il doit être écrit CÉ au lieu de CE. De plus, on doit lire « faire partie » au point 16.1.

CE-24-25/14 Mme Kristel Boulianne-Guillemette propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté avec les coquilles mentionnées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



3. Suivis au procès-verbal du 22 octobre 2024

Pour ce qui est des collations, il est précisé que les exigences ont été élargies il y a quelques années. Il est suggéré que si un parent ressent un inconfort avec les consignes de l'enseignant, il peut communiquer avec la direction.

Au point 13, des questions demeuraient concernant la classe verte pour les élèves de 5^e année. Après des discussions avec les membres de l'équipe, il est mentionné que les trois classes pourront participer à l'activité et que ce sera la suppléante qui fait le partage de tâche qui accompagnera le groupe de la titulaire qui était dans l'impossibilité d'y aller. C'est un compromis qui a été trouvé afin qu'un adulte significatif soit avec le groupe. Il est également annoncé qu'un sondage de participation est envoyé aux parents. De plus, une campagne de financement sera offerte.

4. Droit de parole au public

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

5. Adoption du budget de l'école (art. 95)

Le document du budget est remis séance tenante et est partagé aux gens en visioconférence. La direction en place explique ce qu'implique la saine gestion budgétaire que le ministère a imposée aux CSS. Cette année, le budget présenté est dit déficitaire au montant de 18 430 \$ pour notre école. Il est expliqué que depuis cette année, les masses salariales, excluant celle des enseignants, ont été remises dans les budgets de chacune des écoles. Les postes budgétaires sont présentés point par point.

CE-24-25/15 Mme Geneviève Péloquin propose l'adoption du budget de l'école tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (art.88)

La direction de l'école fait la présentation des contenus en orientation scolaire et professionnelle. Ces contenus sont vus au 3^e cycle seulement. Ceci s'inscrit dans une démarche d'orientation qui se poursuit au secondaire. Les axes sont présentés et expliqués par classe ou par niveau. De plus, il est mentionné que ce programme est sujet à être bonifié en raison du nouveau programme CCQ.

CE-24-25/16 Mme Judith Paquette propose l'approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

7. Approbation de la modification à l'horaire pour la journée du 20 décembre

Il est annoncé que les trois bâtisses vivront une journée en horaire continu lors de la journée du 20 décembre. Les choix possibles pour récupérer les élèves à 13 h sont expliqués. De plus, il est mentionné que le service du transport scolaire se fera aux heures régulières de fin de journée. Certaines activités sont présentées.

CE-24-25/17 Mme Martine Dion propose l'approbation de la modification à l'horaire pour la journée du 20 décembre telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



8. Formation pour les conseils d'établissement – Échanges

Aucune communication ou nouveauté n'a été reçue à ce sujet.

9. Correspondance de la présidence

Il n'y a aucune correspondance à partager lors de cette séance.

10. Informations de la direction

10.1. Projet éducatif

Il y a quelques semaines, l'équipe-école a eu une rencontre spéciale pour trouver des actions concrètes pour faire vivre notre projet éducatif au travers de l'ensemble du personnel. Respect, autonomie et collaboration sont les valeurs que nous avons choisies pour notre école. L'achat d'une licence-école a été fait afin d'outiller les enseignants à présenter des activités afin de rendre vivant notre projet auprès des élèves. Prochainement, les enseignants auront une rencontre afin de les aider à mettre en place des actions concrètes pour l'ensemble des élèves.

10.2. Annulation de la rencontre du CÉ de décembre

Étant donné le contexte actuel à notre école, il est mentionné que la rencontre du CÉ du 6 décembre sera annulée.

11. Mot du représentant au comité de parents

Il n'y a pas de représentant.

12. Varia

12.1 Réflexion sur la grille-matières

Il est demandé qu'une réflexion de l'équipe-école, en ce qui a trait à la grille-matières pour les élèves de 6^e année qui ont de l'anglais enrichi à raison de 11 périodes par cycle, soit faite. On se questionne si ce choix-école peut avoir un impact sur le cheminement des élèves qui ont de plus grands besoins. Il est suggéré de revoir la grille-matières afin de laisser le choix académique aux élèves et aux parents. Les devoirs et l'étude de cette intensification de la langue anglaise rajoutent de la lourdeur à la maison. Dans un cas où l'élève a de la difficulté à l'école et où il ne vit aucun succès, il est demandé quelle aide l'école peut leur apporter. Il est discuté que cela a des enjeux sur l'estime et la confiance de soi.

Un membre affirme que ce programme d'anglais intensif est vraiment une couleur de notre école. De plus, il est mentionné que cette demande en était une qui était très affirmée par les parents du milieu. Afin d'aider les élèves qui sont en difficulté, ceux qui bénéficient de l'orthopédagogie, sont sortis de la classe lors des périodes d'anglais, ce qui est bénéfique pour l'enseignement des matières qui sont en moins grande quantité à l'horaire cycle. On informe qu'il est possible de bâtir un plan d'action pour aider les élèves qui sont dans la zone grise; ceux qui ne sont pas assez faibles pour avoir un plan d'intervention, mais qui ont tout de même des besoins.

12.2 Retour des rencontres de parents du 1^{er} bulletin

Il est mentionné que le modèle de rencontre en rotation pour les parents des élèves de 6^e année est vraiment bien, mais que les 5 minutes de rencontre ne sont pas suffisantes lorsqu'il y a un enjeu à discuter. Les raisons qui ont poussé à prendre cette décision sont expliquées. Il est demandé de se questionner sur les avenues possibles pour modifier la façon de faire. Quelques suggestions sont apportées. Cependant, il est expliqué que la rencontre de bulletin n'est pas l'occasion pour discuter des besoins plus précis d'un élève. Il est suggéré de prendre rendez-vous à un autre moment avec l'enseignant concerné. Les questionnements seront apportés à l'équipe-enseignante.



13. Levée de la séance

CE-24-25/18 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Mélanie Beaumont propose la levée de la séance à 21 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Drouin
Président

Nadine Tremblay
Directrice

Marie-Christine Bergeron
Directrice adjointe

Secrétaire : Audrey Mathieu